

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu, par visio-conférence, sa première session ordinaire de l'année le 13 avril 2021, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale actualisées et a décidé de l'orientation de la politique monétaire.

Au plan international, les perspectives de croissance restent positives à court et à moyen terme, avec l'espoir d'une résorption de la pandémie de COVID-19. Selon le FMI, l'économie mondiale devrait connaître une croissance de 6,0 % en 2021, puis de 4,4 % en 2022, contre -3,3 % en 2020.

Au niveau de la sous-région, malgré les nouvelles vagues d'infection à la COVID-19 et la multiplication des variants du virus, la reprise économique amorcée au dernier trimestre 2020 se consoliderait dès 2021 grâce au dynamisme de l'agriculture, des industries, des BTP, des services marchands et la reprise des investissements, favorisés par les réformes structurelles engagées par les Etats. Ainsi, il est prévu pour 2021 : *i*) un taux de croissance du PIB réel à 1,9 %, contre -2,1 % en 2020 ; *ii*) une hausse des tensions inflationnistes à 2,7 %, contre 2,4 % un an plus tôt ; *iii*) la réduction du déficit budgétaire (base engagements, dons compris) à 0,4 % du PIB, contre -2,9 % en 2020, ainsi que du déficit extérieur courant (dons officiels inclus) à 4,1 % du PIB, contre 5,4 % un an auparavant ; et *iv*) une légère remontée du taux de couverture extérieure de la monnaie à 65,0 %, contre 64,0 % en 2020.

Après analyse des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire et des développements observés sur le marché monétaire, d'une part, et au regard des perspectives macroéconomiques de la CEMAC à court et moyen termes, d'autre part, le CPM a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 3,25 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;

- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le 13 avril 2021

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**



**ABBAS MAHAMAT TOLLI**